

DROIT A L'IMAGE

Madame, monsieur,

Comme chaque année, le foyer socio-éducatif de collège organise la prise de vue **des photos de classe et des photos individuelles** des élèves. Elle aura lieu les mardi 24 septembre et mercredi 25 septembre 2024 selon un planning à venir.

Nous vous prions de bien vouloir remplir et retourner ce document **au professeur principal** de votre enfant **pour le 13 septembre au plus tard.**

Nous rappelons que, bien évidemment, **la prise de vue n'implique en aucun cas l'achat** de quoi que ce soit, et que **les photos ne seront jamais proposées** à qui que ce soit d'autre que les responsables légaux.

Je soussigné

responsable légal de l'élève en classe de

CI-DESSOUS : ENTOUREZ VOTRE CHOIX ET RAYEZ L'AUTRE :

Pour la photo de classe : Autorise - n'autorise pas

Pour la photo individuelle : Autorise - n'autorise pas

Signature du responsable légal :